

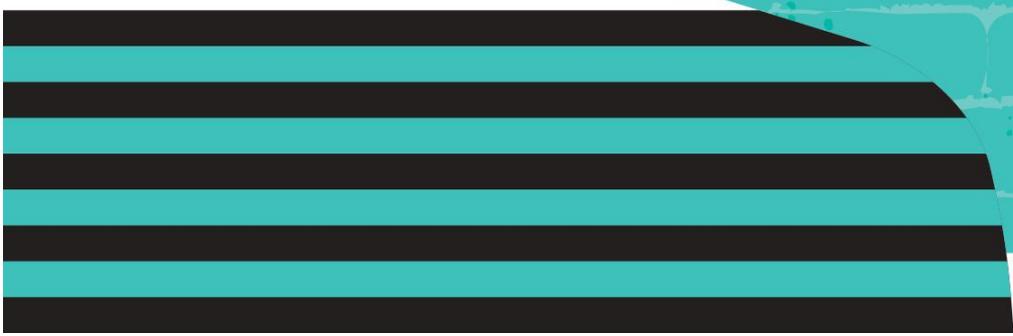
TROPHÉES

Afpa 



Métiers pour
ELLES

ELLES SONT
Essenti'ELLES
Professionn'ELLES





Règlement des Trophées Afpa

Métiers pour ELLES

Article 1 – Objet

Les Trophées « Métiers pour ELLES » (ci-après désignés les « Trophées ») sont organisés par l’Afpa, Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, Etablissement Public Industriel et Commercial immatriculé au R.C.S. de Bobigny sous le numéro SIREN 824 228 142, et dont le siège social est situé Tour Cityscope 3 rue Franklin, 93100 Montreuil, France.

Le présent règlement prévoit les modalités d’organisation des Trophées qui ont pour objectif de récompenser des femmes inscrites avec succès dans des parcours de formation à des titres professionnels faiblement féminisés et de contribuer ainsi à démontrer que les métiers n’ont pas de genre.

Article 2 – Conditions de participation

Sont autorisées à participer aux Trophées les personnes remplissant les conditions cumulatives suivantes (ci-après désignées les « Candidates ») :

- De sexe féminin ;
- en stage à l’Afpa à la date de la candidature ;
- dans une formation préparant à l’un des Titres professionnels énumérés en annexe du présent Règlement (Annexe 1).

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer aux Trophées, les Candidates doivent remplir le dossier de candidature figurant en annexe du présent Règlement (Annexe 2) (ci-après désigné le « Dossier de Candidature ») et disponible sur le site Internet Afpa.fr à l’adresse suivante : **<https://www.afpa.fr/trophees-afpa-metiers-pour-elles>**.

Le Dossier de Candidature est à remplir en ligne et à compéter **avant le 25 janvier 2021 à minuit**.

Article 4 – Critères d'évaluation

Les critères retenus pour évaluer les candidatures sont : □ Les qualités personnelles révélées par le parcours de la Candidate ; □ les difficultés surmontées lors de ce parcours ; □ l'originalité du parcours de la Candidate ; □ le professionnalisme démontré par la Candidate en formation.

Pour les différents prix, certains points seront particulièrement valorisés comme précisé à l'article 6.

Article 5 – Jury

Les Dossiers de Candidatures sont évalués par un jury, composé de personnalités qualifiées, dont la liste figure en annexe du présent Règlement (Annexe 3).

Le jury évalue les Dossiers de Candidatures sur la base des critères d'évaluation détaillés à l'article « Critères d'évaluation ».

Article 6 – Les prix et la remise des prix

Six trophées sont décernés.

□ Le trophée « Sensation'Elle ».

Récompense une femme "bien dans ses baskets" et dans sa formation. Ouverte, sociable, elle brille par sa personnalité, ses réalisations et ses envies de les faire partager.

□ Le trophée « Passion'elle »

Récompense une femme qui sait ce qu'elle veut, s'y tient et ne lâche rien. Elle a suivi sa voie dès sa scolarité dans des sections majoritairement masculines, ou elle nourrissait son projet de longue date et l'a patiemment construit en levant toutes les barrières.

□ Le trophée « Pluri'Elle »

Récompense une femme en reconversion, qui a identifié son métier après un parcours dans d'autres secteurs. Une reconversion réussie qui a permis à la stagiaire de se découvrir et de trouver sa voie.

□ Le trophée « Essenti'Elle

Récompense une femme qui a confiance en elle et dont la place est devenue une évidence au sein du groupe. Devenue indispensable au groupe, elle en est une personne ressource.

□ Le trophée « Profession'Elle

Récompense une femme volontaire, engagée, rigoureuse, déterminée, au grand potentiel professionnel. Elle brille par ses réalisations et son investissement.

□ Le trophée « Exception'Elle »

Récompense une femme pionnière, qui ouvre la voie dans un métier où la place des femmes est particulièrement rare.

Chacune des lauréates reçoit une dotation de mille euros (1000 €).

Une lauréate ne pourra remporter plusieurs trophées.

Le jury s'autorise à remettre **une mention spéciale « Coup de cœur »** pour distinguer une candidature exceptionnelle. L'attribution de cette mention spéciale ne donne pas lieu à dotation supplémentaire.

L'ensemble des candidates est informé des résultats dans la semaine du 15 février 2021.

La remise des prix a lieu **le 8 mars 2021**, lors d'une cérémonie publique à Paris.

Article 8 – Données personnelles

L'Afpa traite les données à caractère personnel des Candidates conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016. La collecte des données personnelles des Candidates est nécessaire à l'Afpa pour permettre la gestion des candidatures et des remises de prix dans le cadre de la participation aux Trophées ainsi que la promotion de l'évènement pour les lauréates des Trophées. Les données personnelles collectées sont traitées et protégées conformément à la réglementation applicable. L'Afpa a publié les mentions d'informations sur le traitement des données personnelles et sur les droits des personnes concernées sur la page web dédiée aux Trophées.

La Politique de protection des données à caractère personnel de l'Afpa est accessible sur la page web <https://www.afpa.fr/actualites/politique-de-protection-des-donnees-a-caractere-personnel>, ou sur simple demande au Délégué à la Protection des Données personnelles de l'Afpa (dpo@afpa.fr).

Article 9 – Contrôles

Toute déclaration inexacte ou mensongère et toute fraude entraînent la disqualification de la Candidate ou de la lauréate.

Article 10 – Obligations des Candidates

La participation aux Trophées comporte l'acceptation du présent règlement, des mentions légales et de la Politique de protection des données à caractère personnel.

Les lauréates autorisent par avance l'Afpa à utiliser leurs noms ainsi que leur image, pour une durée de cinq ans, dans toute manifestation publi-promotionnelle en lien avec les Trophées, du seul fait de l'acceptation du prix sans que cela puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

Article 11 – Loi applicable, litiges et responsabilités

Le présent règlement est soumis à la loi française.

La langue du présent règlement est la langue française.

En cas de contestation ou de litige avec l'Afpa, quelle que soit la nationalité des parties en conflit, les tribunaux français sont seuls compétents.

Annexe 1 : Titres professionnels éligibles aux Trophées Métiers pour Elles

Annexe 2 : Dossier de Candidature

Annexe 3 : Composition du Jury

Annexe 1 : Titres professionnels éligibles aux Trophées Métiers pour ELLES

Titres professionnels éligibles aux Trophées Afpa Métiers pour ELLES

BTP

101-HORTICULTURE – PAYSAGES

OUVRIER DU PAYSAGE

102-MACONNERIE GROS OEUVRE

MACON

MACON DU BATI ANCIEN

TAILLEUR DE PIERRE

103-MAITRISE DE CHANTIER GROS OEUVRE

ASSISTANT CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE

CHARGE D'AFFAIRES BATIMENT

CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE

CHEF D'EQUIPE GROS OEUVRE

104-METIERS DU BETON

COFFREUR BANCHEUR

106-ENTRETIEN DU BATIMENT

AGENT D'ENTRETIEN DU BATIMENT

107-TECHNICIEN CONDUITE TRAVAUX BAT. ET TP

CHARGE D'AFFAIRES EN RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT

CONDUCTEUR DE TRAVAUX PUBLICS GENIE-CIVIL

CONDUCTEUR TRAVAUX BATIMENT ET GENIE CIVIL

CONDUCTEUR TRAVAUX T.P ROUTES, CANALISATIONS

DESSINATEUR PROJeteur EN BETON ARME

TECHNICIEN EN ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION ET ETUDE DE PRIX

TECHNICIEN METREUR EN REHABILITATION

TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES EN OPTIMISATION ENERGETIQUE

TECHNICIEN SUPERIEUR DU BATIMENT

108-EQUIPEMENT GENIE CLIMATIQUE

INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE

TECHNICIEN DE CONSTRUCTION-MAINTENANCE PISCINES

TECHNICIEN INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION, SANITAI

TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES EN GENIE CLIMATIQUE

109-MAINTENANCE GENIE CLIMATIQUE

AGENT DE MAINTENANCE EN CHAUFFAGE

TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES

TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN CHAUFFAGE-CLIMATISATION

TECHNICIEN SUPERIEUR MAINTENANCE-EXPLOITATION EN CLIMATIQUE

111-AMENAGEMENTS FINITIONS NIVEAU V

CARRELEUR(SE)

FACADIER-PEINTRE

PLAQUISTE SOLIER MOQUETTISTE

112-AMENAGEMENTS FINITIONS NIVEAU IV ET III

CHEF D'EQUIPE AMENAGEMENT-FINITIONS

CONDUCTEUR DE TRAVAUX AMENAGEMENTS-FINITIONS

TECHNICIEN DE CHANTIER AMENAGEMENTS-FINITIONS

114-VOIERIE ET RESEAUX DIVERS (VRD) NIVEAU V ET IV

CANALISATEUR

CONSTRUCTEUR PROFESSIONNEL EN VOIRIE ET RESEAUX

SCAPHANDRIERS TRAVAUX PUBLICS

115-TECHNICIENS GEOMETRES ET MAITRISE CHANTIER T.P

CHEF DE CHANTIER TRAVAUX PUBLICS ROUTES

TECHNICIEN SUPERIEUR GEOMETRE TOPOGRAPHE

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E)

GEOMETRE TOPOGRAPHE

116-CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER

CONDUCTEUR DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

CONDUCTEUR DE GRUE A TOUR

CONDUCTEUR DE PELLE HYDRAULIQUE

117-RESEAUX ELECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

INSTALLATEUR DE RESEAUX CABLES DE COMMUNICATION

MONTEUR DE RESEAUX ELECTRIQUES AERO-SOUTERRAINS

TECHNICIEN DE RESEAUX CABLES DE COM

118-ALUMINIUM VERRE

MENUISIER ALUMINIUM

119-METALLERIE ET CONSTRUCTIONS METALLIQUES

DESSINATEUR D'OUVRAGES DE METALLERIE

FERRONNIER

METALLIER

MONTEUR LEVAGEUR

TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES EN CONSTRUCTION METALLIQU

122-TRAVAIL DU BOIS NIVEAU V ET IV

CHARPENTIER EN BOIS

COUVREUR-ZINGUEUR

MENUISIER DE FABRICATION BATIMENT AMEUBLEMENT

MENUISIER D'AGENCEMENT

MENUISIER POSEUR-INSTALLATEUR

MONTEUR EN CONSTRUCTION BOIS

POSEUR DE MENUISERIES ET D'AMENAGEMENTS

TECHNICIEN ETUDES EN CONSTRUCTION BOIS

124-EQUIPEMENT ELECTRIQUE

ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT

TECHN.EN SYST.SURVEILLANCE-INTRUSION ET VIDEOPROTECTION

TECHNICIEN D'EQUIPEMENT EN ELECTRICITE

TECHNICIEN EN ELECTRICITE ET AUTOMATISMES DU BATIMENT

TECHNICIEN EN SYSTEMES DE SECURITE INCE

TECHNICIEN(NE) DE BUREAU D'ETUDES EN ELECTRICITE

141-FROID CLIMATISATION NIVEAU V-IV ET III

AGENT DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION

MONTEUR-DEPANNEUR EN CLIMATISATION

MONTEUR-DEPANNEUR FRIGORISTE

TECHNICIEN D'INTERVENTION EN CONDITIONNEMENT D'AIR

TECHNICIEN D'INTERVENTION EN EQUIPE

TECHNICIEN D'INTERVENTION EN FROID COMMERCIAL ET CLIMATISATI

TECHNICIEN D'INTERVENTION EN FROID INDUSTRIEL

INDUSTRIE

126-CHAUDRONNERIE ET TUYAUTAGE

AGENT DE FABRICATION D'ENSEMBLES METALLIQUES

CALORIFUGEUR TOLIER EN ISOLATION INDUST

CHAUDRONNIER TECHNICIEN D'ETUDES EN CHAUDRONNERIE

TUYAUTEUR INDUSTRIEL

128-SOUDAGE ET CONTRÔLE

SOUDEUR TECHNICIEN DE CONTROLE NON DESTRUCTIF

132-ETUDES-METHODES-QUALITE

TECHNICIEN D'ETUDES EN MECANIQUE

TECHNICIEN SUPERIEUR EN CONCEPTION INDUSTRIELLE DE SYSTEMES

TECHNICIEN SUPERIEUR METHODES PRODUIT PROCESS

133-AERONAUTIQUE

CHAUDRONNIER AERONAUTIQUE

INSPECTEUR QUALITE AERONAUTIQUE ET SPATIALE

MONTEUR CABLEUR EN AERONAUTIQUE

MONTEUR DE STRUCTURES D'AERONEFS

TECHNICIEN AEROSTRUCTURE

134-USINAGE MONTAGE OUTILLAGE

FRAISEUR D'OUTILLAGES EN COMMANDE NUMERIQUE

FRAISEUR SUR MACHINES CONVENTIONNELLES ET A COMMANDES NUMERI

OPERATEUR REGLEUR D'USINAGE EN COMMANDE NUMERIQUE

TECHNICIEN(NE) D'USINAGE EN COMMANDE NUMERIQUE

TOURNEUR SUR MACHINES CONVENTIONNELLES ET A COMMANDES NUMERI

136-PRODUCTION INDUSTRIELLE

TECHNICIEN DE PRODUCTION INDUSTRIELLE

TECHNICIEN SUPERIEUR EN PRODUCTION INDUSTRIELLE

139-ELECTRONIQUE AUTOMATISMES

ELECTRONICIEN DE TEST ET DE DEVELOPPEMENT

TECHNICIEN SUPERIEUR AUTOMATIQUE-INFORMATIQUE INDUSTRIE

144-MAINTENANCE INDUSTRIELLE

ELECTRICIEN MAINTENANCE DES SYSTEMES AUTOMATISES

ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

HORLOGER REPARATEUR

TECHNICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

TECHNICIEN HORLOGER

TECHNICIEN SUPERIEUR DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

TECHNICIEN(NE) E MAINTENANCE D'ASCENCEURS

145-MAINTENANCE BIENS D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES

AGENT DE MAINTENANCE EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES

AGENT D'INSTALLATION/MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS NUMERIQUES

TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN APPAREILS ELECTROMENAGERS

150-CHIMIE

CONDUCTEUR D'APPAREILS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

TECHNICIEN(NE) DE FABRICATION DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

152-METIERS DE L'ENVIRONNEMENT

AGENT DE DEPOLLUTION DES SOLS OPTION RISQUE CHIMIQUE

AGENT TECHNIQUE DE DECHETERIE

TECHNICIEN DE TRAITEMENT DES EAUX

153-PLASTURGIE PROCESS AUTOMATISE

CONDUCTEUR DE MACHINES DE PLASTURGIE

TECHNICIEN(NE) DE PRODUCTION EN PLASTURGIE

154-PLASTURGIE COMPETENCES MANUELLES

STRATIFIEUR MULTIPROCEDES EN MATERIAUX

TECHNICIEN D'ATELIER DES MATERIAUX

155-AMENAGEMENT ET REPARATION MECANIQUE MARITIME

AGENT DE MAINTENANCE EN MARINE DE PLAISANCE

MECANICIEN REPARATEUR EN MARINE DE PLAISANCE

MENUISIER EN CONSTRUCTION NAUTIQUE

169-CARROSSERIE PEINTURE

CARROSSIER REPARATEUR

PEINTRE EN CARROSSERIE

170-REPARATION VEHICULES LEGERS

CONTROLEUR TECHNIQUE AUTOMOBILE DE VEHICULE LEGER

ELECTRICIEN AUTOMOBILE

MECANICIEN AUTOMOBILE

MECANICIEN REPARATEUR DE CYCLES ET MOTOCYCLES

TECHNICIEN APRES-VENTE AUTOMOBILE

171-REPARATION VEHICULES LOURDS ET ENGIN

AGENT ENTRETIEN-DISTRIBUTION MATERIEL DE SPORT ET LOISIRS

MECANICIEN D'EQUIPEMENTS ET D'ENGIN MACHINISME AGRICOLE

MECANICIEN D'EQUIPEMENTS ET D'ENGIN PARCS ET JARDINS

MECANICIEN REPARATEUR D'ENGIN DE CHANTIER

MECANICIEN(NE) REPARATEUR(TRICE) DE VEHICULES INDUSTRIELS

TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN MACHINES

TECHNICIEN RECONSTRUCTEUR DE MOTEURS THERMIQUES

TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE D'ENGIN ET MATERIELS DE CHANT

TERTIAIRE (SERV + TECH)

T.SERV

166-HOTELLERIE ET RESTAURATION

GERANT EN RESTAURATION COLLECTIVE

167-ARTS GRAPHIQUES-MULTIMEDIA-AUDIOVISUEL

MONTEUR(SE) GRAPHISTE VIDEO

173-CONDUITE ROUTIERE

CHARGE DE TRAVAUX EN RESEAUX ELECTRIQUES AERIENS ET SOUTERRA

CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER

CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER INTERURBAIN DE VOYAGEURS

CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES SUR PORTEUR

174-ENTREPOSAGE MAGASINAGE

AGENT MAGASINIER

CARISTE D'ENTREPOT

PREPARATEUR DE COMMANDES EN ENTREPOT

175-LOGISTIQUE

TECHNICIEN EN LOGISTIQUE D'ENTREPOSAGE

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) DU TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHA

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN METHODES

177-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

AGENT DE SURETE ET DE SECURITE PRIVE OPERATEUR EN SURVEILLANCE A DISTANCE

T.TECH

164-INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SECURISEES

CONCEPTEUR-DEVELOPPEUR INFORMATIQUE

DEVELOPPEUR LOGICIEL

TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

TECHNICIEN RESEAUX ET TELECOMMUNICATION

TECHNICIEN SUPERIEUR EN RESEAUX

TECHNICIEN SUPERIEUR GESTIONNAIRE

TECHNICIEN SUPERIEUR SUPPORT INFORMATIQUE

TECHNICIEN SUPERIEUR SYSTEMES ET RESEAUX

Annexe 2 Dossier de candidature

Trophée Afpa Métiers pour ELLES

Ce concours Afpa a pour ambition de **valoriser des parcours réussis** et donner aux femmes **l'envie de s'épanouir** sans limite ou frein.

Les études sur la mixité des métiers montrent en effet que les femmes exercent toujours majoritairement dans seulement **13 familles** métiers sur les 87 existantes.

Pourtant, **un métier n'a pas de genre**. Et n'est par principe réservé ni aux femmes ou aux hommes.

C'est ce que vous prouvez et mettez en lumière en étant investie dans ce parcours professionnel et c'est ce que nous souhaitons valoriser et récompenser aujourd'hui, à travers **ce concours "Métiers pour ELLES"**.

En candidatant, vous prouvez qu'il est possible de faire bouger les lignes. Vous ouvrez le champ des possibles. Vous démontrez que tous les choix professionnels sont ouverts.

Soyez-en fière.

Pascale Gérard
Directrice Innovation Sociale
et Développement de Programmes



Modalités de participation

Le dossier de candidature accessible sur **le site Afpa.fr** est à compléter avant le **25/01/2021**.

Toutes questions ou éléments complémentaires à votre candidature (photos, vidéos, attestation, etc.) peuvent être adressées *via* l'adresse **elles@afpa.fr**.

Les réponses à l'ensemble des questions sont obligatoires.

Dans le cas contraire, **le dossier sera considéré comme incomplet** et ne sera pas examiné.



Faisons connaissance

1. Qui êtes-vous ?

- Nom
- Prénom
- Âge
- Adresse
- Code postal et ville
- Adresse E.mail
- Numéro de téléphone

2. Vous êtes actuellement en formation ?

- Bâtiment
- Industrie
- Tertiaire

3. Quel est l'intitulé de votre formation ?

4. Quelle est la date de votre entrée en formation ?

5. Quelle est la date de fin de votre formation ?

6. Dans quel centre Afpa vous formez-vous ?

7. Quel est le nom de votre formateur ou formatrice ?



Parlez-nous de votre parcours avant d'intégrer cette formation

8. Pouvez-vous nous décrire en quelques phrases votre parcours avant cette formation (scolarité, travail, bénévolat...) ?
9. Qu'est-ce qui vous a amenée à choisir ce métier (un déclic, une continuité du parcours, le hasard d'une rencontre, ...) ?
10. Avez-vous hésité avant de le choisir ?
 - Oui
 - Non
11. Précisez pourquoi ? (Une évidence, un choix ou à l'inverse des doutes, à priori, préjugés que ce soit les vôtres ou ceux de votre entourage ...)
12. Quelles raisons vous ont motivée à suivre cette formation ? (Plusieurs réponses possibles)
 - Faire reconnaître mes compétences (me valoriser à titre personnel ou professionnel)
 - Renforcer et développer mes compétences, me spécialiser
 - Répondre à une obligation métier (qualification exigée)
 - Me former dans un métier qui recrute
 - Réaliser mon métier coup de cœur
 - Me reconverter en apprenant un nouveau métier
13. Précisez en quelques lignes cette ou ces raisons
14. Avez-vous été accompagnée dans cette décision et ces démarches ?
15. Si oui, par qui (une personne de votre entourage, une structure, etc.) ?
16. Avez-vous rencontré des difficultés, freins (d'ordre personnel ou professionnel) pour accéder à cette formation ?
 - Oui
 - Non
17. Et si oui, précisez lesquels. Si non, noter RS
18. Et dites-nous si vous avez pu les surmonter et comment ?



Parlez-nous de votre situation actuelle, en formation

14. Comment avez-vous été accueillie et intégrée par vos collègues masculins (ouverts, attitude différente, ...) ?
15. Comment décririez-vous votre place dans le groupe, votre fonctionnement avec vos collègues ?
16. Qu'est-ce que cette formation vous apporte au niveau professionnel (compétences métier, posture) ?
17. Qu'est-ce que cette formation vous apporte au niveau personnel (relationnel, confiance, etc.) ?
18. Décrivez-nous la réalisation dont vous êtes la plus fière depuis le début de votre formation (n'hésitez pas à joindre des photos ou tout type de document, à nous expliquer les étapes, difficultés et réussites)
19. Avez-vous rencontré des difficultés, freins qu'ils soient d'ordre personnel ou professionnel au cours de cette formation ?
 - Oui
 - Non
20. Si oui, précisez lesquels. Si non, notez RAS
21. Dites-nous comment vous avez pu les surmonter ? Ou notez RAS



Si nous devons faire un bilan

- 22. En quoi ce métier vous correspond-il (lien avec vos centres d'intérêt, compétences, aptitudes, ...) ?**
- 23. Comment vous y sentez-vous ?**
- 24. Cette formation vous a-t-elle amenée à changer votre vision du métier ?**
- Oui
 - Non
- 25. Si oui, en quoi ? Si non, notez RAS**
- 26. Réalisez-vous actuellement d'autres démarches pour mettre en œuvre votre projet professionnel (recherche de stages, prospection d'entreprises, projet de création d'entreprise, etc.) ?**
- Oui
 - Non
- 27. Si oui, précisez lesquelles. Si non, notez RAS**
- 28. Quel projet avez-vous à l'issue de la formation (poste salarié/indépendant, dans quel type d'entreprise, etc.) ?**
- 29. Quels conseils donneriez-vous aux femmes qui hésitent à s'orienter vers un métier où les femmes sont peu nombreuses ?**
- 30. Souhaitez-vous partager d'autres éléments que nous n'avons pas abordés ? (Réponse facultative)**
- 31. Quelles valeurs vous définissent le mieux ? (Réponse facultative)**
- 32. Comment les personnes vous décrivent-elles en général ? (Réponse facultative)**



Retours de votre formatrice/formateur

- 33. Quel regard portez-vous sur votre stagiaire et son potentiel professionnel (réalisations, compétences, amour du métier, ...) ?**
- 34. Comment percevez-vous son intégration (place dans un groupe connoté masculin, implication et participation) ?**
- 35. Quelles évolutions avez-vous pu constater depuis son arrivée sur la formation (assurance et confiance en soi, épanouissement, ...) ?**

**Merci d'avoir candidaté.
Et bonne chance pour le Trophée !**

Annexe 3 : Membres du jury

Trophées Afpa Métiers pour ELLES

- **Laurent AMAR** - Directeur Général Adjoint de NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs)
- **Claude ATCHER** - Directeur du comité d'organisation de la Coupe du monde de rugby à XV 2023
- **Patrick BERNASCONI** - Président du Conseil Économique Social et Environnemental
- **Fabienne BRUGERE** - Professeure de philosophie à Paris 8 et Présidente de l'Université Paris Lumières
- **KARINE CHARBONNIER** - Vice-Présidente en charge de la formation en Région Hauts de France
- **Jean-François CONNAN** - Directeur Responsabilité et Innovation Sociale d'Adecco Group
- **Christiane DEMONTES** - Membre du Conseil national de lutte contre l'exclusion
- **Clémence ÈME** - Judoka, membre de l'Equipe de France jeune senior
- **Myriam EL KHOMRI** - Ancienne Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- **Florence POIVEY** - Présidente de la Fondation du Conservatoire National des Arts et Métiers.
- **Thierry TEBOUL** - Directeur Général de l'Opérateur de Compétences AFDAS
- **Marie-Noëlle TINE – DYEUVRE** - Directrice du Cluster Maritime Français